



# Comité de Pilotage de l'évaluation ex ante de systèmes d'information nutritionnelle

Vendredi 8 juillet 2016

*Direction générale de la santé*



## Ordre du jour du Comité de pilotage

- 1 – Copil du 17 mai 2016 : compte-rendu et retour des deux Présidents
- 2 – Saisine de l'ANSES pour HSR/expérimentation Leclerc (DGS – B. Vallet)
- 3 – Echanges avec le DG SANTE – Commission européenne (DGS – B. Vallet)
- 4 - Mise en œuvre opérationnelle par le porteur de projet (FFAS – D. Nairaud)



## Ordre du jour du Comité de pilotage

- 1 – Copil du 17 mai 2016 : compte-rendu et retour des deux Présidents
- 2 – Saisine de l'ANSES pour HSR/expérimentation Leclerc (DGS – B. Vallet)
- 3 – Echanges avec le DG SANTE – Commission européenne (DGS – B. Vallet)
- 4 - Mise en œuvre opérationnelle par le porteur de projet (FFAS – D. Nairaud)



## 1- Garanties sur la mise en œuvre opérationnelle (DGS)

- 1) Un **financement complémentaire** et conséquent de l'expérimentation par la CNAMTS et sa participation au comité de pilotage
- 2) La mise en place d'**études qualitatives** afin d'analyser les motivations des consommateurs et contribuer à la communication de lancement du système qui se sera révélé être le plus efficace
- 3) **Le budget final, sensiblement augmenté, est en cours d'ajustement**, la répartition entre financements publics et privés se faisant de manière équilibrée
- 4) Proposition faite (et acceptée) à la **DG SANTE de la Commission européenne de participer** en tant qu'observateur **au comité de pilotage**
- 5) **Proposition de nomination d'experts supplémentaires** en vue de la deuxième phase qui est désormais engagée



## 1- Garanties sur la mise en œuvre opérationnelle (DGS)

6) Le « **contrôle qualité** » comportera trois composantes :

- Une supervision, par une **personne référente dans chaque magasin** (avec un cahier d'expérience journalier et un procédure de reporting)
- Un contrôle de premier niveau, par **des experts qualifiés** en matière de contrôle qualité, désignés par le porteur opérationnel et indépendants. Ces résultats seront communiqués au porteur opérationnel du projet, aux agents chargés du contrôle de deuxième niveau, au comité scientifique et au comité de pilotage
- Un contrôle de deuxième niveau par des **agents des services officiels de contrôle**

7) Les nouveaux experts seront choisis de manière à pouvoir contribuer aux travaux de cette phase opérationnelle



# 1- Garanties sur la mise en œuvre opérationnelle (DGS)

**Missions du comité scientifique**, en phase opérationnelle :

- **Suivre et surveiller la conformité** de la mise en œuvre au protocole qu'il a établi et à la traduction opérationnelle qui lui aura été soumise par le porteur opérationnel et qu'il aura validée
- **Apporter des réponses au porteur opérationnel** pour éclairer certains points opérationnels de la mise en œuvre du protocole

**Le comité scientifique**, disposera :

- des notes d'étapes
- des résultats des contrôles de premier et deuxième niveaux

**Son président** organisera ses travaux pour garantir l'indépendance, la collégialité et la rigueur de ce suivi

**Dans ce cadre, les experts** adresseront au Président du comité scientifique et aux Présidents du comité de pilotage leur avis sur les observations faites lors des différents niveaux du contrôle

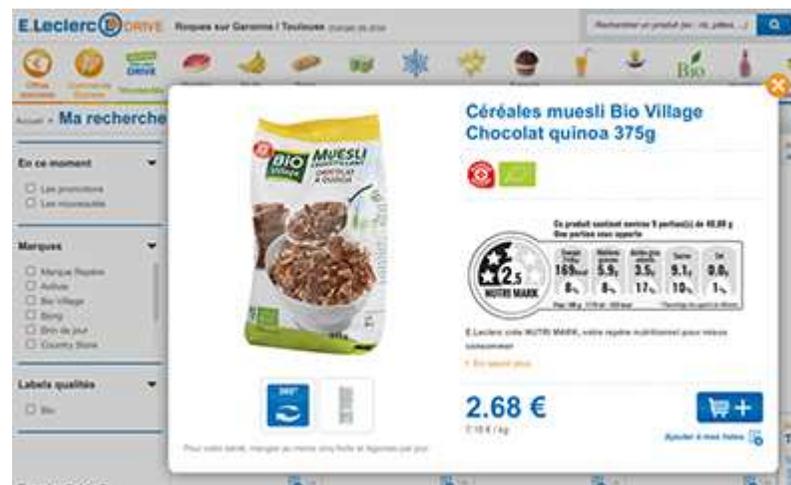


## Ordre du jour du Comité de pilotage

- 1 – Copil du 17 mai 2016 : compte-rendu et retour des deux Présidents
- 2 – Saisine de l'ANSES pour HSR/expérimentation Leclerc (DGS – B. Vallet)
- 3 – Echanges avec le DG SANTE – Commission européenne (DGS – B. Vallet)
- 4 - Mise en œuvre opérationnelle par le porteur de projet (FFAS – D. Nairaud)

## 2 – Saisine de l'Anses pour HSR / Expérimentation Leclerc

Mai 2016 – septembre 2016 : mise en place par l'enseigne Leclerc d'une expérimentation pour ses magasins « drive » et sur les produits aux marques Leclerc d'un étiquetage semblable au système « Health Star Rating » (HSR) développé et mis en œuvre en Australie et Nouvelle-Zélande



## 2 – Saisine de l'Anses pour HSR / Expérimentation Leclerc

**Base de calcul :** chaque aliment est noté avec un score global sur son profil nutritionnel représenté par un nombre d'étoiles et un chiffre allant de 0,5 à 5 (le pas d'incrémentation est de 0,5).

**Nutriments concernés :** énergie, sucres, acides gras saturés, sodium, fibres, protéines, calcium, fruits, légumes, noix.



Pain de mie Epi d'Or - Nature  
Extra-moelleux - 500g



Ce produit contient environ 12 portion(s) de 41,50 g  
Une portion vous apporte

	Energie 165kJ 110kcal	Matières grasses 1,2g	Acides gras saturés 0,2g	Sucres 2,2g	Sel 0,4g
<b>3,5</b> NUTRI MARK	6%	2%	1%	2%	6%

Pour 100 g : 1121 kJ / 265 kcal \* Pourcentage des apports de référence

E.Leclerc crée NUTRI MARK, votre repère nutritionnel pour mieux consommer

### Projet de saisine de l'Anses par la DGS, la DGAL et la DGCCRF :

Il est demandé à l'ANSES d'inclure le « Health Star Rating » (HSR) dans ses travaux en cours, attendus début septembre **2016 sur le fonctionnement du HSR et à l'automne sur sa pertinence nutritionnelle**, comparée aux précédents scores synthétiques validés par l'ANSES



## Ordre du jour du Comité de pilotage

- 1 – Copil du 17 mai 2016 : compte-rendu et retour des deux Présidents
- 2 – Saisine de l'ANSES pour HSR/expérimentation Leclerc (DGS – B. Vallet)
- 3 – Echanges avec le DG SANTE – Commission européenne (DGS – B. Vallet)
- 4 - Mise en œuvre opérationnelle par le porteur de projet (FFAS – D. Nairaud)



## Ordre du jour du Comité de pilotage

- 1 – Copil du 17 mai 2016 : compte-rendu et retour des deux Présidents
- 2 – Saisine de l'ANSES pour HSR/expérimentation Leclerc (DGS – B. Vallet)
- 3 – Echanges avec le DG SANTE – Commission européenne (DGS – B. Vallet)
- 4 - Mise en œuvre opérationnelle par le porteur de projet (FFAS – D. Nairaud)



## Conclusions (1/2) du Comité de pilotage du 8 juillet 2016

- 1 – Comité de pilotage: la CNAMTS, en tant que membre, et la DG Santé (UE), en tant qu'observateur, seront représentées au comité de pilotage de l'évaluation en condition réelle
  
- 2 – Convention DGS / CNAMTS / FFAS: une réunion sera organisée en juillet par la DGS pour finaliser la convention
  
- 3 – Saisine de l'ANSES sur le système HSR: la saisine de l'ANSES sera formulée afin d'évaluer le système en 2 temps :
  - sur la faisabilité du système Health Star Rating (HSR) (septembre)
  - sur la pertinence nutritionnelle (simultanément à Nutriscore et SENS)



## Conclusions (2/2) du Comité de pilotage du 8 juillet 2016

4 – Transmission au comité scientifique des observations des porteurs de projet adressées par ceux-ci au porteur opérationnel: un cadre de transmission sera formalisé par le FFAS pour organiser des modalités de transmission préservant l'indépendance du comité scientifique par rapport aux porteurs de projet

5 – Agence LinkUp: l'agence sera reçue par le Comité de pilotage de l'évaluation en conditions réelles d'achat

